

L'intérim mobilisé contre l'illettrisme

La branche du Travail Temporaire (la CPNE TT, le FAF.TT, le FPE TT et le FAS.TT) se mobilise contre l'illettrisme aux côtés de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI). Un colloque rassemblant ces différents acteurs a eu lieu le 6 avril à Paris afin d'échanger et d'initier des actions volontaristes en matière de lutte contre l'illettrisme.

Trois enjeux majeurs ont été mis en évidence :

- L'illettrisme est un problème invisible que l'on peut détecter et prendre en charge.
- Le numérique accentue l'isolement des plus fragiles et accélère l'obsolescence des compétences professionnelles.
- Des attentes de plus en plus fortes pèsent sur chacun en matière d'adaptation, de développement et d'entretien des compétences.

9% des salariés intérimaires sont en situation d'illettrisme

7% de la population active sont en situation d'illettrisme

La branche du travail temporaire accompagne depuis de nombreuses années les entreprises et les personnes concernées par ces difficultés. Le FAF.TT propose notamment le programme *Langue et Compétences* afin de sécuriser les parcours des salariés intérimaires fragilisés par leur manque de maîtrise de la langue française ou de compétences clés. Ce programme financé par le FPSPP et le FSE a permis de développer une ingénierie, des outils spécifiques et de former plus de 1 200 salariés intérimaires depuis 2011.

Un colloque riche d'enseignements pour aller plus loin

Le 6 avril dernier, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi du Travail Temporaire (CPNE TT) a souhaité marquer son engagement renouvelé en réunissant les administrateurs de plusieurs organisations de la branche (Fonds d'Assurance Formation du travail temporaire – FAF.TT ; Fonds Professionnel pour l'Emploi du Travail Temporaire – FPETT, Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire - FASTT) pour échanger et initier des actions volontaristes en matière de lutte contre l'illettrisme.

La compagnie de théâtre « L'échappée belle » a accompagné les échanges en proposant des scènes inspirées de situations réelles, qui ont permis aux participants de ressentir les situations vécues par les personnes en difficultés. Organisée en lien avec l'ANLCI, une table ronde a permis de présenter le témoignage d'une personne sur son parcours et d'échanger avec des experts de la formation et de l'accompagnement. « *Une torture, un processus d'adaptation permanent, une gymnastique incessante* », ce sont les termes de notre témoin sur son parcours. Elle explique aussi comment le fait d'« accepter sa différence » et « d'enlever sa honte », dit-elle, ont constitué la clé d'une réussite en même temps que son déclencheur. A partir de cet instant, elle a pu solliciter les appuis utiles auprès de son entreprise et d'autres acteurs. Ce témoignage émouvant et distancié sur son parcours a permis d'inscrire les débats dans la réalité.

L'intervention d'organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme, a permis de souligner comment les stratégies individuelles de contournement et de créativité destinées à cacher les difficultés (hyper mémorisation par exemple) mises en œuvre par ces personnes sont génératrices de compétences.

La question de l'accompagnement s'est trouvée au centre des échanges, accompagnement au repérage et à la détection des situations, développement de pratiques innovantes telles que la mobilisation du jeu comme un prétexte permettant d'identifier ou de manifester les difficultés.

Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI, a conclu les premiers échanges de manière positive : « *Il est nécessaire de prendre conscience de la situation, mais également du fait qu'il existe des solutions.* »

Deux grands enseignements ressortent de cette journée : la nécessité de créer des opportunités au plus près des individus et, pour les publics, de rencontrer la bonne personne, c'est-à-dire celle qui est sensibilisée et qui peut mobiliser les leviers de l'accompagnement ou orienter vers eux.

Au-delà des échanges, les partenaires sociaux et participants présents ont apporté une contribution sous la forme de propositions concrètes qui seront consolidées au sein de la CPNE du Travail Temporaire et qui touchent à plusieurs sujets : la communication, l'accompagnement et le repérage, la formation, la sensibilisation.

Pour en savoir plus :

www.faftt.fr/site/tt1_13927/fr/entreprises/presentation-du-programme-langue-et-competences
www.anlci.gouv.fr/

A propos du FAF.TT (Fonds d'Assurance Formation du travail Temporaire)

Le FAF.TT : accélérateur d'emplois sur les territoires. Le FAF.TT est l'organisme référent* en matière d'emploi et de formation professionnelle de la branche du travail temporaire. Il accompagne les agences d'emploi (8152 en France), les salariés du secteur de l'intérim (596 334 ETP), et les publics éloignés de l'emploi dans leurs projets et répond au plus près de leurs besoins tout en tenant compte du tissu économique des territoires. Le FAF.TT joue également un rôle d'intermédiation entre les agences d'emploi et les différents acteurs emploi/formation facilitant ainsi les échanges et permettant au travail temporaire de se positionner comme un acteur dynamique en faveur de l'emploi.

www.faftt.fr

*OPCA, OPACIF, OCTA

Contacts Presse

FAF.TT

Stella CORNAND – Chargée de communication FAF.TT – 06 11 04 98 93

scornand@faftt.fr

YUCATAN

Emilie Dèbes, Elisa Lesieur

Cécile-Isabel Orttner

faftt@yucatan.fr, 01 53 63 27 27